Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition et mise en place de matériels de pulvérisation et de fertilisants foliaires pour 10 000 ha de plantations réhabilitées dans les zones de production de l'anacarde

Référence SIGMAP : F_DP_56315

Agence Territoriale de Développement Agricole du Borgou sud – Donga – Collines (ATDA-BDC)

N°001/MAEP/ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du ...27 JUIN 2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 3 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Borgou sud – Donga – Collines (ATDA-BDC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 06 Mai 2022.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Borgou sud – Donga – Collines (ATDA-BDC) a obtenu dans le cadre de son budget 2022 des fonds du Budget National, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et mise en place de matériels de pulvérisation et de fertilisants foliaires pour 10 000 ha de plantations réhabilitées dans les zones de production de l'anacarde.

3. La Direction Générale de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Borgou sud – Donga – Collines (ATDA-BDC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et mettre en place de matériels de pulvérisation et de fertilisants foliaires pour 10 000 ha de plantations réhabilitées dans les zones de production de l'anacarde.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4 ; Personne Responsable des Marchés Publics E-mail : prmpatda4@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après :

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP B-A

Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4
01 BP 151 Parakou, République du Bénin
Tél : 23 61 20 61 / 96 02 38 05 ;
E-mail : prmpatda4@gmail.com
Bureau : Secretariat Personne Responsable des Marchés Publics;

de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes tous les jours ouvrables à compter du ...27 JUIN 2022

6. Le délai de livraison est de soixante (60) jours calendaires.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Exigences technique et expérience :**

- Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Etre une Entreprise ou un cabinet agréé dans la fourniture d'intrants agricoles prouvé par l'agrément délivré par les autorités compétentes ;

- Avoir exécuté au moins deux (02) marchés de fourniture de fertilisants foliaires d'un montant minimum de cent cinquante millions (150 000 000) chacun au cours des trois (03) dernières années (2021, 2020 et 2019). (cette expérience doit être prouvée par les copies légalisées de page de garde et celle des signatures du contrat plus les copies légalisées du Procès-Verbal de réception et ou de l'attestation de bonne fin d'exécution).

- Disposer d'une équipe de mise en place du matériel à acquérir composée au moins de quatre (04) Techniciens supérieurs (BAC+3), spécialisés en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles ou en Sciences et Technique de Production Végétale et disposant d'au moins cinq (05) années d'expérience dans les opérations de traitements phytosanitaires (CV, copie légalisée du diplôme + attestation de travail) ;

- Disposer (en propre ou location) du matériel adéquat pour la livraison et la mise en place des matériels à acquérir à savoir au moins un (01) véhicules de liaison et un (01) camion.

- **Exigences financières :**

- Les soumissionnaires doivent fournir les états financiers certifiés pour les trois derniers exercices (2021, 2020 et 2019) ;

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP B-A

- Les soumissionnaires doivent avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen égal à Cent millions (100 000 000) F CFA qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2021, 2020 et 2019) ;

- Les soumissionnaires doivent disposer de liquidités ou de possibilité de ligne de crédits bancaires à hauteur de Soixante-dix millions (70 000 000) F CFA attestée par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes :

- **Exigences technique et expérience :**

- Les entreprises naissantes ou qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence, en lieu et place des prestations similaires, fourniront les pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique (CV, copie légalisée du diplôme + attestation de travail), dont au moins un (01) Ingénieurs Agronome (BAC+5), spécialisé en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles ou en Sciences et Technique de Production Végétale disposant d'au moins 15 ans d'expérience et ayant une bonne maîtrise des opérations techniques traitements phytosanitaires et fertilisation biologique (Preuve des attestations de formation ou service fait) ;

- Disposer d'une équipe de mise en place du matériel à acquérir composée au moins de quatre (04) Techniciens supérieurs (BAC+3), spécialisés en Aménagement et Gestion des Ressources Naturelles ou en Sciences et Technique de Production Végétale et disposant d'au moins dix (10) années d'expérience dans les opérations de traitements phytosanitaires (CV, copie légalisée du diplôme + attestation de travail).

- Disposer (en propre ou location) du matériel adéquat pour la livraison et la mise en place des matériels à acquérir à savoir au moins un (01) véhicules de liaison et un (01) camion.

- **Exigences financières :**

- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'expérience devront fournir leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existences ;

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP

- Les entreprises naissantes doivent produire une assurance de risque professionnel ou un engagement écrit de souscrire une police d'assurance tout risque couvrant le délai d'exécution du marché au cas où elle sera attributaire du marché ;

- Les entreprises naissantes doivent disposer de liquidités ou de possibilité de ligne de crédits bancaires à hauteur de Soixante-dix millions (70 000 000) F CFA attestée par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.

« **NB : la non satisfaction de l'une de ses exigences de qualification est éliminatoire** »

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4
01 BP 151 Parakou, République du Bénin
Tél : 23 61 20 61 ;
E-mail : prmpatda4@gmail.com
Bureau : Secretariat Personne Responsable des Marchés Publics;

de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes tous les jours ouvrables à compter du ..27 JUIN 2022

NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.

Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[2] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj
[2] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP B-A

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB et un (01) ***échantillon de 30 ml du fertilisants foliaires***, le tout dans une enveloppe unique.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus ainsi que l'inaccessibilité ou l'illisibilité du fichier PDF sur clé est éliminatoire.

Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après :

Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4
01 BP 151 Parakou, République du Bénin, Tél : 23 61 20 61 ;
E-mail : prmpatda4@gmail.com
Bureau : Secrétariat Personne Responsable des Marchés Publics ;

au plus tard le .....18 JUIL 2022.....à 10 heures très précises. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61, le .....18 JUIL 2022..... à 10 heures 30 minutes..

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Deux millions (2 000 000) francs CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Parakou, le .....27 JUIN 2022.....
La Personne Responsable des
Marchés Publics par intérim,

Agence Territoriale de Développement Agricole du Borgou Sud, de Donga et Collines PRMP ATDA-BDC

Christian Chabi KOTCHONI

BON A LANCER
DNCMP/DDCMP B-A